

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 AOÛT 2006
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1285 de la rue du Rocher à Normandin, ce 15^e jour d'août 2006, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Annie Côté, Julie-Anne Decorby, MM. Pierre Boivin, Lucien Guillemette, Claude Larouche et Rémi Rousseau, tous commissaires, et M^{me} Brigitte Gagné, commissaire-parent, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M^{mes} Lina Lapointe et Nathalie Ouellet sont absentes.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1317-08-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1318-08-06

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3. **Approbation des procès-verbaux des 13 juin, 27 juin, 4 juillet et 11 juillet 2006**

CE-1319-08-06

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE les procès-verbaux des 13 juin, 27 juin, 4 juillet et 11 juillet 2006 soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ

4. **Affaires découlant des procès-verbaux**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

CE-1320-08-06

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants :

Année 2005-2006

pour un montant de 1 318 616,22 \$ chèques # 12 155 à 12 670 inclusivement

Année 2006-2007

pour un montant de 3 879 919,22 \$ chèques # 1 à 345 inclusivement.

ADOPTÉ

8. **Période de questions accordée aux commissaires**

Examens des élèves de Péribonka

M^{me} Annie Côté demande des précisions sur le dossier "Examens pour les élèves de Péribonka" en cours d'année ou à la fin de l'année.

M. Serge Bergeron indique que le dossier sera analysé par le MELS et que des nouvelles règles seront établies, s'il y a lieu.

9. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 12 septembre 2006, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Dolbeau-Mistassini.

10. **Levée de la séance**

CE-1321-08-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement:

QUE la séance soit levée à 19 h.

ADOPTÉ

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)